



ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DES BOURSIERS COMMUNAUX

La 73^{ème} assemblée s'est déroulée à Chexbres le 20 avril 2018 sous la présidence de Monsieur Jean-François Niklaus.

Début de l'assemblée à 9h35.

1. Introduction du président après les salutations d'usage à :

Monsieur le Conseiller d'Etat,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les invités, membres d'honneur et sponsors,
Chers collègues, chers amis

C'est en tirant une comparaison entre la coupe de cheveux du Président de la confédération et la sienne que notre Président, Jean-François Niklaus, a le plaisir d'ouvrir la 73^{ème} assemblée générale annuelle de l'Association Cantonale Vaudoise des Boursiers Communaux. La liste de présence fait état de 178 membres présents et d'un total de plus de 200 participants à notre assemblée. Notre Président remercie toutes et tous de leurs nombreuses présences.

Jean-François Niklaus adresse ses remerciements au Syndic de la commune de Chexbres qui a offert les café-croissants, ainsi que pour la mise à disposition de l'infrastructure en matériel et personnel nécessaires au déroulement de notre assemblée. Ces remerciements vont également à notre collègue Jean-Marc Aeschlimann pour son importante implication dans l'organisation de cette journée.

A deux reprises dans le courant de cette année, le comité ACVBC et son Président ont siégé à Chexbres afin de planifier cette journée. Notre Président remercie encore les collaborateurs ainsi que les autorités politiques de la commune qui ont participé à cette préparation.

Le Président salue les différentes personnalités qui ont répondu à l'invitation et qui partageront tout ou partie de cette manifestation :

Monsieur le Conseiller d'Etat et Ministre des finances du Canton Pascal Broulis,
Monsieur Daniel Flotron, préfet du district de Lavaux-Oron,
Monsieur Jean-Michel Conne, Syndic de Chexbres,
Madame la Municipale et Messieurs les Municipaux de Chexbres, in corpore.
Madame Corinne Martin, Cheffe du Service des Communes et du Logement (SCL),
Monsieur Charles-Henri Clerc, adjoint au Service des Communes et du Logement (SCL)

Monsieur Bernard Pouly, Directeur de la division perception et finances de l'ACI,
Monsieur Julien Cuérel, représentant le Comité de l'UCV,
Monsieur Gianni Saitta, Conseiller en finances publiques auprès de l'UCV,
Monsieur Pierre-André Dupertuis, Président de l'AVSM,
Monsieur Christophe Cotting, Président de l'AVIATCO,
Monsieur Markus Pichler, Président de l'AVDaas,
Mesdames et Messieurs Irène Baechler, Anne Bovet, Dominique Depping, Jacques Bertholet,
Pierre Busset, Claude Jaccard et Fabrice Weber, membres d'honneur.

Jean-François Niklaus salue également les représentants de la presse et de « Point Commune » qui assistent à nos débats.

Quelques invités et collègues se sont excusés et ont fait part du regret de ne pouvoir assister à cette assemblée.

Une pensée particulière est adressée aux collègues atteints dans leur santé ou qui ont eu la douleur de perdre un proche.

L'Assemblée est priée de bien vouloir se lever afin d'observer quelques instants de silence en leur mémoire.

Aucune modification n'étant demandée, l'ordre du jour peut donc être suivi tel que présenté.

2. Présentation de la commune de Chexbres par Monsieur Jean-Michel Conne, Syndic

Après les salutations d'usage, Monsieur le syndic fait une présentation de sa commune et de son histoire.

3. Présentation du District par Monsieur Daniel Flotron, Préfet du District de Lavaux-Oron

Monsieur le Préfet Daniel Flotron nous fait une brève présentation de son district.

4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée de 2017 à Chavornay

Ce dernier est publié in extenso sur le site de l'association.

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée. Aucune modification n'est requise. Il est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

5. Rapport du Président

Chères et chers collègues,

Tout d'abord, pour les nouveaux membres et invités, je vais faire une brève présentation de mes collègues du Comité :

- Jean-Yves Thévoz, de la commune de St-Prex, notre vice-président et gestionnaire des membres jubilaires ;*
- Lilianne Trombert, des communes de Bursins et Givrins, notre caissière et responsable du site internet ;*
- Nicolas Rapin, notre secrétaire, de la commune de Moudon ;*
- Laurence Fontana, de la commune de Morrens, responsable de l'assurance caution ;*
- et enfin, Jean-Marc Moreillon, de la commune d'Aigle, délégué au journal Point Commune.*

Au cours de l'année écoulée, votre Comité s'est réuni à quatre reprises pour traiter les affaires courantes, admettre les comptes, élaborer le budget, ainsi que préparer les documents et l'organisation de l'assemblée générale.

Une nouvelle fois, l'année 2017 a été relativement calme pour notre association ; et une nouvelle fois également, l'année écoulée a été plutôt particulière pour votre serviteur, puisqu'après mon opération de juillet 2016 et la série de rayons Gamma de décembre de la même année, j'ai été victime d'un autre petit coup du sort en me faisant remarquer au beau milieu d'une soirée raclette très conviviale dans un restaurant de Crans-Montana au mois de septembre 2017... seulement deux jours avant une échéance importante d'une autre fonction que j'assume à côté de celle qui m'occupe aujourd'hui.

Je vous assure que n'ayant jamais vécu ça auparavant, c'est extrêmement étrange d'être victime d'une crise d'épilepsie dans un lieu public animé. Je dirais que ça jette un certain froid... Mais j'ai ensuite pu me rendre par mes propres moyens jusqu'à l'ambulance et, avec un traitement adéquat, tout est rapidement rentré dans l'ordre, sauf... que j'ai été interdit de conduite automobile pour un peu plus de six mois...

Deux années... trois expériences peu communes... mais je suis là, devant vous, en meilleure forme que jamais et à nouveau autorisé à conduire ! Il va donc encore falloir compter avec ma présence ; je le disais l'année dernière, je le répète une nouvelle fois : je tiens bon, je résiste, je m'accroche et je m'incruste.

Bref... C'est encore sans aucun doute une raison qui me permet de justifier que mon rapport annuel... sera plutôt court ; court.

Je me permettrais donc de relever les sujets suivants, qui ont été traités ou ont fait l'objet de notre attention :

1er point

Le 26 avril 2017, j'ai été convié à une séance de présentation MCH2 dans les locaux du Service des communes et du logement (SCL).

Cette séance a permis de faire un état de la situation de cet objet qui nous concernera toutes et tous dans un proche avenir. Le groupe de travail MCH2 a été reconstitué et a repris de l'activité en ce début d'année 2018 en se basant sur les travaux déjà effectués par le précédent groupe de travail présidé par Fabrice Weber.

Ce nouveau groupe de travail est en fait constitué d'un groupe de pilotage stratégique sous la présidence de Mme Corinne Martin et composé de membres de l'UCV, de l'AdCV, des Préfectures, du boursier de la Commune pilote désignée (Pully, M. Claude-Alain Chuard), du consultant KPMG et de votre serviteur, ainsi que d'un groupe de travail technique, sous la représentation du SCL, de l'UCV, de l'AdCV (Jean-Yves Thévoz ici présent), de l'ACVBC (en la personne de Fabrice Weber), de la Ville de Lausanne, du boursier de la commune pilote cité précédemment et du consultant KPMG.

L'organisation consiste à passer en revue les travaux menés jusqu'ici avec vérification de la concordance entre les réflexions de l'ancien groupe de travail et les recommandations MCH2, puis à continuer l'élaboration et la validation du nouveau plan comptable MCH2 pour adoption et implémentation dans les communes pilotes, puis dans l'ensemble des communes vaudoises à l'horizon 2020-2021.

A ce sujet, j'espère que tout le monde a reçu la communication de Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux du 22 janvier 2018. Mais je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'avancement de cet important projet dans les mois à venir.

2ème point

Le 5 mai 2017 a eu lieu la 72ème assemblée générale de notre Association. Elle s'est magnifiquement déroulée à Chavornay dans une ambiance sympathique. Je tiens encore une fois à remercier Jean-Luc pour son impeccable organisation, tout le monde a vraiment apprécié.

De plus, il est important de mentionner que notre Commune hôte, par le biais de sa Municipalité et son généreux Syndic, nous a octroyé un don de CHF 800.00 pour clôturer les comptes de cette manifestation. Je charge Jean-Luc de transmettre une nouvelle fois nos sincères remerciements pour ce geste envers notre association.

3ème point

Le 9 novembre 2017, un article paru dans le journal 24 Heures sur les pratiques illégales des communes en matière d'emprunts a semé quelques doutes et fait réagir de manière légitime certaines communes.

Plusieurs collègues m'ont contacté à ce sujet dans les jours qui ont suivi, ce qui m'a permis, tout d'abord, d'en prendre connaissance car j'étais absent le jour où cet article a été publié, puis de rapidement prendre contact avec Mme Corinne Martin, afin de déterminer les tenants et aboutissants de toute cette histoire...

Après plusieurs entrevues et entretiens avec Mme Martin et ses collaborateurs directs, nous voulions établir une réponse commune pour clarifier certains faits, mais surtout pour expliquer la pratique réelle appliquée en la matière par les communes vaudoises.

Certains faits légaux obligeant à entreprendre de plus amples réflexions au sein des services concernés de l'Etat, demandant donc un plus de temps, avec l'accord du SCL, je me suis finalement permis de diffuser des informations et éclaircissements pratiques pour le compte de votre Comité ici présent par le biais d'un mailing à l'ensemble des membres de l'ACVBC le mercredi 29 novembre 2017.

J'espère que ces renseignements vous auront été utiles et il est bien clair que je reste à disposition pour tout complément pouvant être désiré sur ce sujet.

Voilà, en ce qui concerne les activités diverses, notre Association a été représentée à l'occasion des assemblées des associations sœurs, toujours dans la continuité des bonnes relations que nous entretenons avec elles.

Pour parler effectif, ce dernier est de :

323 membres actifs et honoraires, dont 179 dames et 144 hommes,

1 membre passif, ainsi que 14 membres d'honneur,

alors que 38 boursières et boursiers sont engagés dans plusieurs communes.

En conclusion, merci encore à mes collègues du Comité pour leur dévouement, leur amitié, leur précieuse collaboration, ainsi que leur aide dans les moments difficiles que j'ai à nouveau dû traverser en fin d'année, notamment pour m'avoir véhiculé lorsque j'en avais besoin pour me rendre à nos séances de Comité de fin d'année dernière et du début de cette année.

Merci de votre attention.

6. Admissions, démissions

Cette année, le comité a reçu 13 demandes d'admission et a pris note de 12 démissions.

Admissions: Caroline Beaufrère, Ogens ; Jean-Luc Cataldi, Roche ; Marie-Paule Dessarzin, Dompierre ; Claude-Etienne Dutoit, Pomy ; Valérie Guex, adjointe à Belmont-sur-Lausanne ; Philippe Jeanneret, Tévenon ; Catherine Lambert, Genolier ; Elisabeth Laydu, adjointe à Ecublens, Mireille Panchaud, Suscévaz ; Manuela Rabunal Paz, Mies ; Natacha Riccio, Gingins ; Michael Zenger, La Tour-de-Peilz ; Elisateth Zurbuchen, Corseaux.

Le Président leur souhaite, au nom du Comité, la bienvenue dans notre association.

Etant donné que les intéressés ne sont plus membres, le Président ne nomme pas les démissionnaires et les remercie pour le travail accompli dans le cadre de leur fonction.

L'assemblée prend acte de cette information.

7. Rapport de la caissière et des vérificateurs de comptes

Les comptes 2017 ont été distribués aux participants. Le compte d'exploitation boucle avec un excédent de produits de chf 2'088.25 nettement meilleur que la perte budgétisée de chf 400.-. Au niveau des dépenses, il est fait mention par la Caissière de l'achat des nouveaux Pin's de l'association qui n'était pas prévu au budget, alors que les autres charges ont globalement été inférieures à la prévision budgétaire. Les recettes sont quant à elle légèrement supérieures à la prévision et ce notamment grâce au don de chf 800.- de la commune de Chavornay et aux Retraites Populaires qui nous soutienne annuellement avec un don de chf 1'000.-. Le capital de l'association au 31.12.2017 s'élève à CHF 66'207.95

Le rapport de la commission des vérificateurs relève que les frais du comité ainsi que ceux des cadeaux sont inférieurs aux coûts budgétés. D'autre part, la commission fait état de la parfaite tenue des comptes et remercie Lilianne Trombert, caissière, pour la qualité de son travail.

La commission formée de Bertrand Pasche (Savigny), Claude-Alain Chuard (Pully) et Stéphane Ruby (Belmont-sur-Lausanne) prie l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au comité ainsi qu'à la caissière.

8. Approbation des comptes 2017 et des rapports

L'assemblée adopte, en bloc et à l'unanimité, le rapport du président, les comptes et le rapport de vérification.

9. Finance d'entrée et cotisation annuelle

L'état de nos finances est sain. Votre Comité propose le statu quo soit :

Cotisation de membre actif : CHF 40.-

Cotisation de membre passif ou honoraire : CHF 30.-

L'assemblée accepte à l'unanimité.

10. Budget 2019

Chaque membre a reçu le budget, celui-ci est mis en discussion. Le budget présente un excédent de produit de CHF 1'700.-.

Aucun complément d'information n'est demandé.

L'assemblée accepte le budget présenté à l'unanimité.

11. Remise des diplômes pour 20 et 40 ans de sociétariat

Notre association a le plaisir de remettre cette année le diplôme et le cadeau souvenir à :

pour 20 ans de sociétariat : Jean-Pierre Blanchet ; Carine Christinat ; Michel Gisclon ; Ariane Jordan ; Dominique Kohli et Stéphane Roulet.

pour 40 ans de sociétariat : Irène Baechler

Le Président et le comité félicite les jubilaires pour toutes ces années de fidélité et ils sont chaleureusement applaudis par l'assemblée.

12. Élection du Comité

Cette année, le comité enregistre la démission de sa caissière, Madame Lilianne Trombert qui est chaleureusement remerciée par notre Président et applaudie par l'assemblée.

Les autres membres du comité sont, quant à eux, candidats à leur réélection.

Monsieur Stéphane Ruby, de la commune de Belmont-sur-Lausanne est seul candidat et est donc élu au comité de notre association par acclamation de l'assemblée.

Les autres membres du comité sont réélus à l'unanimité sous les applaudissements.

13. Élection du Président

Le vice-président, Jean-Yves Thévoz présente, Jean-François Niklaus à sa propre réélection au poste de Président. Il est réélu à l'unanimité sous les applaudissements.

La composition du nouveau comité est donc la suivante :

- Président : Jean-François Niklaus (Epalinges)
- Vice-Président et gestionnaire des membres jubilaires : Jean-Yves Thévoz (Saint-Prex)
- Secrétaire : Nicolas Rapin (Moudon)
- Caissier et responsable du site internet : Stéphane Ruby (Belmont-sur-Lausanne)
- Membre et responsable assurances caution : Laurence Fontana (Morrens)
- Membre et délégué au journal Point Commune : Jean-Marc Moreillon (Aigle)

14. Assemblée 2019 à St-Cergue

Selon ce qui avait été décidé, les assemblées ont lieu chaque année la 3^{ème} semaine après Pâques, **ce sera donc le 10 mai 2019.**

Gérald Chollet , boursier de St-Cergue, confirme que tout est en ordre.

15. **Assemblée 2020 et suivantes**

En 2020 pour notre 75^{ème} assemblée se sera le 8 mai à Yverdon-les-Bains, confirmation en est faite par le boursier de la commune, Fabrice Weber qui nous promet plein de belles surprises à cette occasion.

Aucune commune ne s'annonce pour l'organisation de l'assemblée qui aura lieu le vendredi 30 avril 2021 ni pour les assemblées suivantes, mais nous avons encore le temps.

16. **Nomination des vérificateurs des comptes pour 2019**

Nos assises 2019 ayant lieu à St-Cergue, la commission de vérification des comptes sera donc formée de trois collègues du district de Nyon ; soit pour la commune de Crassier, Berlie Marc-Henri ; pour la commune de St-Cergue, Chollet Gérald et pour la commune de Coppet, Cherbuin Jean-Marc.

17. **Message de M. Bernard Pouly, Directeur de la division perception et finances de l'ACI.**

Présentation à disposition sur le site internet de l'association.

18. **Message de Mme Corinne Martin, Cheffe du Service des communes et du logement**

Présentation à disposition sur le site internet de l'association.

19. **Message de M. le Conseiller d'Etat Pascal Broulis, Chef du département des finances et des relations extérieures du Canton de Vaud.**

Monsieur le Conseiller d'Etat Pascal Broulis est remercié sincèrement par notre Président pour sa fidèle participation à nos assises annuelles.

Présentation à disposition sur le site internet de l'association.

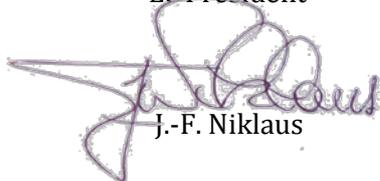
20. **Divers et propositions individuelles**

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au Comité.

La parole n'étant plus demandée, notre Président adresse ses plus sincères remerciements à notre Commune hôte, ainsi qu'à nos généreux donateurs, à savoir : Retraites populaires, PHISA SA, BDO Suisse SA, POSTFINANCE SA, la Banque Cantonale Vaudoise, OFISA Informatique, la VAUDOISE Assurances et LIAUDET PIAL SA.

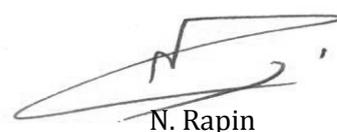
L'assemblée est levée à 11 h 25.

Le Président



J.-F. Niklaus

Le secrétaire



N. Rapin